



Trouver un emploi avec Internet



pôle emploi

Trouver un emploi avec Internet

INTRODUCTION

Internet : votre premier outil de recherche d'emploi

Depuis plusieurs années, Internet a transformé les rapports avec le monde du travail. Avec les e-candidatures, les réseaux sociaux et professionnels ou encore les CV en ligne, Internet est devenu le principal outil de diffusion des offres d'emploi.

Les processus de recrutement ont été considérablement simplifiés et accélérés, avec pour conséquence une forte augmentation du nombre des candidatures.

Pour trouver des annonces, contacter des recruteurs ou se faire connaître, Internet offre beaucoup de possibilités aux chercheurs d'emploi, à condition de savoir s'y retrouver dans le foisonnement de l'information proposée. En effet, c'est encore une technologie récente qui se développe sans cesse et qui possède de nombreux codes qu'il faut connaître !

Ce guide a pour but de vous familiariser avec l'utilisation d'Internet pour votre recherche d'emploi. En vous présentant les techniques de recherche propres à Internet, les pièges à éviter, les astuces, vous saurez mieux utiliser les ressources de cet outil devenu aujourd'hui incontournable.

Sites d'offres d'emploi, Blog, CV-thèques... multiplieront vos chances de trouver rapidement votre futur emploi.

À vous de cliquer !



Sommaire

P 4/7 Une aide pour vos recherches

- P 4 Rechercher des informations
- P 6 Rechercher des offres d'emploi

P 8/13 Un outil efficace pour candidater

- P 8 Les règles de l'e-candidature
- P 10 Les sites d'emploi
- P 13 Les CV-thèques

P 14/21 Comment être repéré sur Internet ?

- P 14 Les réseaux sociaux
- P 15 Les réseaux sociaux professionnels
- P 17 Créer votre page personnelle
- P 20 Lexique

P 22 L'essentiel à retenir

- Les 5 erreurs à éviter
- Les 5 astuces à utiliser
- Les 5 clés pour agir

Une aide pour vos recherches

Internet a révolutionné le marché du travail et en particulier les moyens de recherche. Qu'il s'agisse d'offres d'emploi ou de renseignements sur une entreprise ou un secteur, ce nouvel outil permet d'accéder à une multitude d'informations en temps réel !

Rechercher des informations

Internet est une source inépuisable d'informations que vous pouvez consulter gratuitement et quand vous le voulez. Le danger est de se perdre dans toutes ces informations, et de passer beaucoup de temps en ligne pour une maigre récolte... Veillez à ne pas vous laisser distraire et gardez toujours à l'esprit vos objectifs !

Entreprises ? Secteurs d'activité ? Professionnels ? Salons ? Internet est très utile pour obtenir des informations avant de postuler (avis d'internautes, conseils de professionnels, témoignages). En quelques clics vous pouvez préciser votre projet et trouver des interlocuteurs pertinents.

Quels sont les outils à votre disposition pour trouver des informations ?

► pole-emploi.fr

Sur le site de Pôle emploi vous trouverez des conseils et des informations utiles à votre recherche d'emploi :

- des fiches métiers ;
- de nombreuses vidéos emploi sur la Web TV (reportages dans les entreprises, témoignages, présentation de certains métiers,...) ;
- des sites spécialement dédiés à certains domaines (spectacle, travail à l'étranger, sport,...).

Pour plus d'informations, consultez le dépliant "pole-emploi.fr, utilisez le premier site d'emploi en France"

Pour connaître les entreprises :

● Les annuaires

Attention ! Ces services sont souvent payants ou peuvent être limités en terme d'informations dans leurs versions gratuites. Ils permettent cependant d'obtenir les coordonnées d'une entreprise, ou peuvent vous fournir des éléments plus précis sur son activité et son chiffre d'affaires par exemple : Les pages jaunes, infogreffe.fr...

Pour trouver une information :

● Les moteurs de recherche

Les moteurs de recherche (Google, Yahoo, Voila) ont chacun leur mode de fonctionnement et en saisissant un même mot-clé, vous ne trouverez pas les mêmes réponses. Utilisez celui qui vous paraît le plus approprié à votre recherche.

● Les forums de discussion

Les forums de discussion réunissent des internautes qui mettent en commun leurs avis et leurs expériences au profit de la communauté. Ils permettent notamment de poser des questions aux membres, qui y répondent.



Le bon conseil

Pensez aux annonces !

Dans les annonces d'emploi elles-mêmes, vous pouvez trouver des informations sur une entreprise ou un métier : niveau de rémunération, évolution professionnelle, politique de recrutement...

Pour vous tenir informé :

● Les listes de diffusion

Vous pouvez enregistrer votre adresse e-mail sur une liste de diffusion en sélectionnant un thème. Exemple : l'emploi vert, l'emploi dans l'automobile, la formation... Vous recevrez alors comme d'autres internautes inscrits des informations sur le sujet.

● Les flux RSS



Souvent utilisés par les sites Internet, ils vous permettent de recevoir des informations et des mises à jour via un format spécifique. Comme une liste de diffusion, vous pouvez vous y inscrire en disposant d'un logiciel permettant de lire ce format de fichiers. La plupart des moteurs de recherche en proposent.

● Les sites des entreprises

Les sites des entreprises sont un très bon moyen d'obtenir toutes les informations nécessaires à une candidature. Valeurs, chiffres, politique de recrutement de la société... Ces sites sont en général très complets et disposent souvent d'espaces de recrutement personnalisés.

● Les sites des organismes

L'AFIJ (Association pour Faciliter l'Insertion des Jeunes diplômés), l'ONISEP (Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions), les missions locales donnent des conseils mais proposent également des offres en ligne. Vous pouvez également regarder les sites gouvernementaux (Ministère du travail et de l'emploi, ambassades, consulats...) pour récupérer des informations qui peuvent vous aider dans vos démarches.

Cette mine d'informations peut vous être utile à plusieurs niveaux (valider votre projet professionnel, cibler les entreprises, rédiger vos lettres de motivation ou prendre la température du marché) à condition de ne pas vous perdre en regardant dans trop de directions différentes...

Pour réussir vos recherches, vous devez savoir de quelles informations vous avez besoin, dans quel but et en quelle quantité.

Sélectionnez les sites que vous comptez aller visiter.

N'oubliez pas que savoir ce que vous cherchez est primordial sur Internet.

Si vous n'avez pas d'ordinateur personnel, vous pouvez utiliser ceux des cybercafés moyennant quelques euros, ou ceux de votre agence Pôle emploi qui eux sont gratuits.

Rechercher des offres d'emploi

Les critères des offres d'emploi

Plus de 500 sites coexistent en matière d'offres d'emploi. La plupart d'entre eux sont gratuits pour les chercheurs d'emploi et payants pour les recruteurs. Sachez que votre recherche s'effectue selon différents critères ou par mots-clés.



Aujourd'hui, 80 % des offres d'emploi publiées le sont sur Internet. »

Sites de journaux, agences d'intérim, moteurs de recherche... Les offres d'emploi sont partout sur Internet. Si les sites se ressemblent, ils ont chacun leurs spécificités.

La recherche multicritères

C'est la recherche la plus répandue sur Internet. Vous recherchez un emploi de serveur à temps partiel dans la région Aquitaine. Vous allez donc sélectionner une zone géographique, un secteur d'activité, un métier et pourquoi pas un nombre d'années d'expérience,...

Ne soyez pas trop restrictif au début en citant trop de critères, mais affinez plutôt votre recherche dans un second temps si le nombre de réponses est trop important. Recentrez votre champ de recherche progressivement peut vous éviter de passer à côté de certaines offres qui pourraient vous convenir.

Dans 90 % des cas, vous recherchez un emploi à côté de chez vous, mais sachez qu'Internet favorise la mobilité géographique en vous permettant de rechercher un emploi dans d'autres régions et même à l'international...

■ Où trouver les offres d'emploi ?

Sachez qu'il existe des grands sites "généralistes", mais aussi des sites spécialisés en fonction de la géographie, du niveau de formation ou encore du secteur d'activité...

L'Apec (Association Pour l'Emploi des Cadres) par exemple, est une association spécialisée dans l'emploi des cadres et des jeunes diplômés.

● Les sites d'emploi

Il s'agit des sites généralistes qui regroupent l'essentiel des offres d'emploi (Monster.fr, carriereonline.com, apec.fr, keljob.com, cadreemploi.fr, regionjob.com...).

Les entreprises diffusent leurs offres et celles-ci sont mises à jour en temps réel.

Le site pole-emploi.fr

Vous pouvez créer votre propre "espace personnel" et accéder à tous les services personnalisés grâce à un identifiant et un mot de passe. Cela vous permet :

- de vous abonner pour recevoir automatiquement les offres qui vous correspondent dès leur mise en ligne ;
- de postuler en ligne pour certaines offres et obtenir des réponses par téléphone ou SMS ;
- de mettre en ligne jusqu'à 5 CV pour les rendre visibles auprès des employeurs ;
- de consulter les propositions envoyées par les employeurs et les conseillers.

● Les sites des entreprises

Beaucoup de grandes entreprises ont leur propre site de recrutement ou disposent d'un espace dédié sur leur site Internet.

Vous pouvez vous y abonner (créer un profil) pour répondre directement à des offres ou en recevoir par e-mail.

● Les cabinets de recrutement et les agences d'intérim

Les cabinets de recrutement et les agences d'intérim (Adecco, Randstad, Manpower) ont leurs propres sites Internet sur lesquels ils diffusent leurs offres d'emploi. Ne négligez pas cette piste complémentaire, d'autant qu'ils proposent maintenant des CDD et des CDI.

● Les sites gouvernementaux et institutionnels

Les sites des consulats et des différents ministères peuvent vous proposer des offres d'emploi, des concours, des formations, des stages ou des VIE/VIA (Volontariat International en Entreprise/Administration) par exemple.

● Les médias

Les sites des journaux nationaux ou locaux possèdent leur rubrique "annonces" ou "emploi" dans lesquelles vous pouvez rechercher des offres. Elles sont parfois reprises par des sites d'emploi, cela peut néanmoins être intéressant de les consulter. Les chaînes de télévision et les stations de radio proposent également des offres d'emploi sur leurs sites Internet, parfois en partenariat avec Pôle emploi, notamment lors de journées ou d'opérations spéciales.

Un outil efficace pour candidater

La candidature électronique est devenue un basique de la recherche d'emploi. La majorité des offres d'emploi se trouvant sur Internet, il est devenu très facile de postuler en quelques clics. Une candidature par e-mail est gratuite, instantanée, et vous permet de conserver une trace de votre courrier. Cette facilité d'utilisation ne doit pas empêcher la rigueur, les candidats ne passent généralement pas suffisamment de temps sur leur candidature en ligne !

Les règles de l'e-candidature réussie

Répondre à une offre

Les sociétés opèrent généralement une présélection automatique des CV, à partir de mots-clés. Pour être repéré, votre CV et votre profil doivent être riches en mots-clés utilisés dans votre profession mais aussi dans les annonces elles-mêmes...

Vos tâches, l'intitulé de votre poste, le secteur d'activité où vous avez exercé, les logiciels utilisés... constituent autant de mots-clés qui peuvent vous placer dans la sélection de futurs employeurs. Devant l'importance des candidatures qu'ils reçoivent, les employeurs sélectionnent plusieurs mots-clés (souvent une dizaine) pour un poste, et les candidats qui ont dans leur lettre ou CV le plus de mots-clés sont présélectionnés avant une analyse plus poussée de leur candidature. Sachez que vous pouvez cibler plusieurs types de postes en créant plusieurs profils avec des mots-clés différents.

Le guide pratique "Préparer sa recherche d'emploi : les bons outils" mentionne l'intérêt d'organiser ses cibles, ses pratiques, ses outils, etc.



Sur Internet plus qu'ailleurs, faites preuve d'organisation et de rigueur !

Quelques règles à connaître pour l'envoi d'une candidature par e-mail :

● Règle n° 1 : l'e-mail

Le premier élément qui va être lu, c'est votre adresse e-mail. Pensez toujours que vous agissez en tant que professionnel. Les adresses à caractère privé ou humoristique sont donc à bannir... Utilisez simplement votre prénom et votre nom de famille : ex. "paul.dubois@yahoo.fr"...

À noter : Il est important de conserver longtemps une même adresse e-mail professionnelle. Un serveur d'e-mail (hotmail, gmail, etc.) consultable de n'importe quel endroit est idéal pour cela. Pensez à avoir deux adresses : une professionnelle et une personnelle afin d'éviter que la première soit envahie d'e-mails publicitaires.



● Règle n° 2 : l'objet

Votre interlocuteur reçoit quotidiennement de nombreux e-mails. Pour que votre candidature ne finisse pas directement dans la corbeille, pensez à remplir l'espace "objet" de votre message (ex. : candidature au poste de...). Dans certaines annonces, des consignes sont données pour l'espace "objet" : respectez-les.

● Règle n° 3 : les pièces jointes

Lorsque vous répondez à une offre par e-mail, et que votre CV et votre lettre de motivation sont en pièces jointes, veillez à donner des noms clairs et professionnels à celles-ci (ex. : "CV P.Dubois", lettredemotiv.P.Dubois).

Attention au poids de vos fichiers ! S'ils sont trop lourds, le recruteur ne pourra pas forcément ouvrir vos documents. (surveillez le poids de vos fichiers).

● Règle n° 4 : la forme

Utilisez un correcteur orthographique, ce n'est pas parce que vous faites une candidature par e-mail que vous devez être moins vigilant sur l'orthographe, la ponctuation ou la mise en page ! Très répandues sur Internet, évitez les abréviations dans vos courriers. Soignez votre présentation et évitez les Smileys ou émoticônes réservés à vos courriers personnels.

À noter : Les couleurs permettent de rendre plus agréable et lisible la lecture d'un CV. C'est un élément de différenciation, mais il ne faut pas en abuser (2-3 couleurs maximum).



Le bon conseil

Où placer son CV et sa lettre de motivation ?

Deux méthodes existent :

- ① Pour certains, il est possible de mettre la lettre de motivation dans le corps de l'e-mail, suivie du CV. De cette façon, le destinataire n'a pas à ouvrir de fichiers joints pouvant contenir d'éventuels virus. C'est plus rapide et plus pratique d'avoir tout sur une seule page.
- ② Pour d'autres, le corps de l'e-mail ne doit pas servir de lettre de motivation. Il suffit d'expliquer l'objet de l'e-mail et de rappeler les références, en terminant par une formule de politesse. La lettre et le CV sont en pièces jointes.

Le format PDF

Lors de l'envoi de vos pièces jointes, veillez à ce que les recruteurs puissent ouvrir et lire vos différents fichiers. Le format PDF (Portable Document Format), lisible sur PC et Mac, est facilement personnalisable (couleurs, formes), impossible à modifier et contrairement à d'autres formats de fichiers, vous n'aurez pas de problème de Police ou de texte décalé lors de vos envois. C'est le meilleur moyen pour que vos fichiers soient reçus dans leur état d'origine.



Les sites d'emploi

Mettre son profil à disposition et répondre aux offres

Pour avoir accès aux offres d'emploi, il vous suffit de créer un profil en ligne avec un ou plusieurs CV différents, de vous enregistrer avec votre adresse e-mail et de créer un mot de passe. Attention, cela ne vous dispense pas de rédiger une lettre de motivation personnalisée pour chaque candidature. Votre CV seul ne suffit pas pour répondre à une offre !

La règle d'or est de prendre du temps au moment de créer votre profil ou lorsque vous répondez à une annonce. Vous devez vous mettre à la place du recruteur en choisissant bien les mots qui seront présents dans votre CV et vos lettres de motivation.



Le bon conseil

Contactez directement les recruteurs

Parfois, quand elles ne sont pas masquées par un alias*, les coordonnées des recruteurs sont visibles dans les offres d'emploi. Vous pouvez donc les contacter directement par e-mail.

** Voir lexique*

N'hésitez pas à remettre à jour votre profil dès que nécessaire afin de le faire remonter. Changement d'adresse, nouvelle expérience, formation,... Les profils trop anciens perdent de la crédibilité auprès des recruteurs.

L'astuce : S'il n'y a pas eu de changements dans votre CV depuis plusieurs mois, remplacer simplement une virgule mettra à jour votre CV automatiquement.

Sur jobetic.net, vous pouvez tester gratuitement votre CV pour vérifier qu'il est lisible par les logiciels des recruteurs.

● Les sites d'emploi généralistes

Les sites d'emploi généralistes regroupent un grand nombre d'offres d'emploi tous secteurs confondus.

Concentrez-vous sur quelques sites que vous consulterez quotidiennement à la recherche des nouvelles offres d'emploi mais ne vous éparpillez pas trop !

● Les sites spécialisés

Les sites spécialisés sont complémentaires des sites généralistes. Ciblez-les en fonction de votre secteur ou de votre niveau d'études par exemple. Les offres ne seront pas forcément les mêmes que sur un site généraliste. Vous pouvez vous rendre sur studyrama-emploi.com, village-justice.com, autorecrute.com, graphicjobs.apec.fr par exemple, en fonction de votre cas.

Des dossiers, des fiches pratiques regroupant des conseils sont souvent présents sur les sites d'emploi, ainsi que le classement des entreprises qui recrutent...

Vous pouvez ainsi obtenir des informations sur différents thèmes (salaires, formations, carrières,...) avant de vous lancer dans une recherche.

Regardez si les offres présentées sont récentes. Si elles ont plus de deux semaines, c'est que le site n'est pas mis à jour régulièrement et qu'il n'est pas pertinent.



Attention, c'est sur les sites généralistes qu'il y a le plus de candidats, soignez votre profil pour sortir du lot ! »

● Les sites des entreprises

Renault, La Poste, LCL, EDF, Michelin...

Tous les grands groupes et la plupart des grandes entreprises ont un espace recrutement dédié à la diffusion de leurs offres d'emploi. Ces espaces "carrières", "recrutement" ou "ressources humaines" vous permettent via une CV-thèque d'enregistrer des CV et de vous abonner à une alerte par e-mail au cas où un poste proche de vos compétences se présente.

Outre les offres d'emploi qui y sont proposées, ces espaces mettent en avant les valeurs de l'entreprise et constituent une aide précieuse dans la rédaction de vos lettres de motivation.

Alternance, stage, temps plein, temps partiel, CDI, CDD... Ces sites proposent tous les types de contrats et étudient les candidatures de manière automatique. Le plus souvent vous devez remplir un formulaire qui est analysé. Dans tous les cas vous recevez un e-mail de confirmation de candidature.

N'hésitez pas à fouiller sur les sites des entreprises et les sites d'emploi car c'est la meilleure façon de récupérer le nom du bon interlocuteur à qui adresser une candidature spontanée. La plupart du temps, vous vous trouverez face à une adresse "contact" ou "recrutement" sans forcément accéder directement à l'e-mail d'un responsable.

■ Les différentes attitudes sur un site d'emploi

Lorsque vous déposez votre CV sur un site d'emploi et que vous vous créez un profil, vous avez la possibilité de faire connaître aux entreprises votre disponibilité. Plusieurs attitudes peuvent ainsi se dégager selon vos objectifs :

- La recherche active

Vous répondez à des annonces et êtes dans une phase active de recherche d'emploi en recherchant des offres



Pour être efficace, soyez présent sur les 3 types de sites d'emploi !”

qui vous correspondent sur plusieurs sites en même temps. Exemple de statut : Disponible immédiatement, en recherche d'emploi.

- La veille active

Vous êtes à la recherche d'un emploi mais pas dans l'immédiat. Vous n'avez aucune contrainte de temps et commencez seulement à prospecter. Exemple de statut : en poste mais ouvert aux propositions.

- La veille

Vous ne recherchez pas d'emploi mais restez attentif aux éventuelles propositions des entreprises. Exemple de statut : en simple veille.

Les CV-thèques

■ Mettre son CV à disposition et attendre les propositions

Dès que vous déposez votre CV sur une CV-thèque, vous devenez visible aux yeux des recruteurs potentiels et pouvez alors être contacté pour un poste à tout moment. A la différence des sites d'emploi, il n'y a pas d'annonce sur une CV-thèque, sauf exception.

Sachez qu'il existe différentes formes de CV-thèques : généralistes, spécialisées ou bien directement présentes sur les sites des entreprises.

Pensez à vous inscrire dans des CV-thèques thématiques en fonction d'un poste ou d'un domaine d'activité, vous aurez plus de chance de toucher les recruteurs concernés.

Quelques exemples de CV-thèques :
cv.enligne-fr.com, cv.com, cv-theque.fr.



Comment être repéré sur Internet ?

Utiliser Internet dans sa recherche d'emploi ne se limite plus aux simples candidatures en ligne et à la recherche d'informations utiles sur le marché, les acteurs ou les entreprises. Vous avez la possibilité de rejoindre des réseaux sociaux ou professionnels pour développer vos contacts comme le font aujourd'hui 80 % des internautes, mais vous pouvez aussi vous créer une page personnelle pour augmenter votre visibilité sur la toile.

Les réseaux sociaux permettent de créer et d'entretenir des contacts avec des amis virtuels, des anciens camarades de classe ou des anciens collègues avec qui vous avez travaillé. Mises en relation, échanges, recueil d'informations...

C'est un vrai coup de pouce pour construire un réseau professionnel efficace.



Le réseau, les relations professionnelles, dont celles tissées sur Internet, sont à la base de plus d'un recrutement sur deux. »

Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux représentent de plus en plus un marché parallèle de l'emploi et vos amis sont d'excellents relais pour vous aider dans votre recherche de poste ou votre évolution de carrière.

Le contrôle des informations y est moins strict que sur les réseaux sociaux professionnels, soyez donc vigilant à la frontière entre vie privée et vie professionnelle, parfois floue. Très médiatisés, **Twitter**, **Facebook**, **Myspace** ou **Copains d'avant** sont des outils "complémentaires" de la recherche d'emploi sur Internet.

Les recruteurs s'intéressent de plus en plus à ces réseaux car cela leur permet de recruter d'une manière différente, notamment pour les jeunes diplômés. Certains sites diffusent des offres et des conseils de manière plus décontractée, comme **Facebook** par exemple.

Votre image sur ces réseaux sociaux est forcément plus complète que sur un réseau professionnel. C'est ce qui intéresse les recruteurs : chercher la "personne" qui se cache derrière le candidat.

N'hésitez pas à mettre en ligne vos articles, vos passions (photos, peintures, musiques, etc). Cela permet à l'employeur de mieux vous connaître.

Le coup de pouce des réseaux sociaux

Il ne s'agit pas de trouver un emploi sur un réseau social, mais vous pouvez enrichir vos contacts et communiquer par exemple lorsque vous recherchez une information, un professionnel ou même un emploi. Peut-être que l'un de vos contacts pourra vous aider. Sachez que la plupart des réseaux sociaux se professionnalisent, laissant une place de plus en plus grande aux recruteurs, parfois sans que vous le sachiez...

Les réseaux sociaux professionnels

Les réseaux sociaux professionnels sur Internet vous offrent la possibilité de publier un profil personnalisé (un CV amélioré) consultable par les membres du réseau. Candidats et professionnels se rencontrent et échangent sur ces plateformes. Il existe plusieurs réseaux parmi lesquels **JDN Réseau**, **Viadeo**, **Xing** ou **LinkedIn**, selon votre secteur d'activité, votre zone de recherche ou encore votre catégorie professionnelle.

L'intérêt majeur des réseaux sociaux professionnels est d'être actif et d'enrichir systématiquement votre profil avec des nouveaux contacts, en participant par exemple à des forums de discussions, en créant ou en s'inscrivant à des groupes...

Au début, fixez-vous entre 15 et 20 minutes par jour pour enrichir votre profil et chercher des contacts pertinents. C'est un vrai travail qui va vous permettre de conserver votre réseau, même lorsque vous aurez trouvé votre emploi.

Les recruteurs sont de plus en plus nombreux à utiliser ces réseaux pour trouver des candidats car c'est souvent un moyen rapide d'obtenir des profils très détaillés.

Il existe depuis 2008 un partenariat entre l'Apec et le site LinkedIn pour développer votre réseau professionnel.

► Les 4 étapes clés pour intégrer un réseau social professionnel sur Internet :

- ① S'inscrire
- ② Compléter son profil
- ③ Consulter ceux des autres membres en fonction de ses intérêts communs
- ④ Établir des contacts et les entretenir

Pour être sûr que votre profil sera consulté, vous devez le compléter en indiquant parcours, expériences, savoir-faire, spécialités, loisirs... Pensez aussi à mettre une photo car les profils avec photo sont quatre fois plus consultés que les autres. Vous pouvez également mettre des liens vers une page personnelle, ou demander à des contacts d'écrire un témoignage sur vous...

Viadeo, par exemple, est le plus important réseau social professionnel en France avec 3 millions d'inscrits. Mais il est également présent en Angleterre, Espagne, Italie, Chine, Inde et au Mexique, et s'est justement spécialisé dans le recrutement.

Sachez que **Viadeo** ou **LinkedIn** seront surtout efficaces si vous avez déjà un réseau professionnel. Vous pouvez ainsi retrouver vos connaissances et les inviter à rejoindre votre réseau virtuel pour élargir vos contacts professionnels.

Réseaux : les erreurs à éviter

- Ne confondez pas qualité et quantité.
- N'acceptez pas systématiquement les demandes de contacts, surtout si elles viennent de personnes que vous ne connaissez pas.
- N'envoyez pas d'invitation à une personne que vous ne connaissez pas sans motiver votre démarche professionnelle.
- Ne souscrivez pas systématiquement aux formules payantes sans les avoir testées avant.

Remettez-vous en question, notamment sur la manière de vous présenter sur Internet (CV, profil).

Comme sur le marché physique, ce sont les candidats les plus actifs qui trouvent un emploi rapidement. Utilisez tous ces outils en complément d'une recherche active.

Pour plus d'informations sur les réseaux sociaux professionnels, rendez-vous sur le site pole-emploi.fr, rubrique "Des conseils pour votre recherche d'emploi" et consultez un des "dossiers du mois" consacré à ces réseaux.

Soignez votre "e-réputation" ou image virtuelle

Vous vous êtes déjà inscrit à des forums de discussion, sur un site d'échanges où vous avez différents profils sociaux ou professionnels sur Internet ? Surveillez votre "e-réputation", c'est-à-dire l'ensemble des informations qui circulent parlent de vous sur Internet. La plupart d'entre elles restent des années et vous devez toujours avoir à l'esprit que les recruteurs ont de plus en plus le réflexe de rechercher le nom d'un candidat sur un moteur de recherche. En France, 14 % d'entre eux avouent avoir déjà rejeté des candidatures après avoir obtenu des informations sur Internet. La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) veille au respect de vos informations personnelles sur Internet.

Créer votre page personnelle

Une page personnelle peut prendre différentes formes sur Internet (blog, site Internet...). Elle a pour but de vous rendre visible sur la toile et de montrer votre parcours à d'éventuels recruteurs. Plus complète qu'un CV elle met en avant votre profil avec plus d'originalité, surtout grâce aux formats photo et vidéo qui se développent de plus en plus sur Internet.

Le Blog

Plusieurs portails proposent de créer un blog : **Canalblog**, **Over-blog**, **Skyblog**... Il s'agit d'un espace gratuit où vous pouvez publier des articles, des albums photo,... avec une totale liberté et sans avoir de connaissances informatiques particulières.

L'avantage d'un blog est de présenter certains aspects de votre vie (passions, activités sportives ou bénévoles) qui peuvent valoriser votre profil aux yeux d'un recruteur. Bien sûr, vous devez vous adapter aux usages de votre secteur et tous ne se prêtent pas à la création d'un blog. Un graphiste par exemple peut faire figurer son book.

Sur votre CV vous pouvez faire figurer l'adresse de votre blog, mais veillez à ne pas mettre en avant vos opinions personnelles. Cet espace de liberté ne doit pas vous déservir. Vous pouvez tout à fait montrer lors d'un entretien que vous avez su développer la notoriété de votre blog de telle ou telle façon par exemple.



■ Le site Internet

Bien que cela soit moins évident à mettre en œuvre techniquement, vous pouvez, créer un site Internet. Plus complet qu'un blog, cela peut être un vrai plus pour une candidature. Le plus simple est de vous créer un site "vitrine" assez basique mais qui vous présente d'une façon professionnelle.

Pour cela, et en fonction de votre secteur et du métier que vous recherchez, osez surprendre et cherchez à vous différencier. Images, sons, vidéos, vous avez de

nombreux outils à votre disposition pour présenter votre parcours et vos objectifs avec efficacité et originalité.

Attention à rester professionnel et à faciliter les consultations de votre site : le temps d'un internaute est compté et vos cibles professionnelles auront peu de temps à consacrer à votre site. Le but est de trouver un emploi, inutile donc d'étaler votre vie privée.



Liste des différentes actions à mener sur Internet :

▀ Les principales actions

- Poster son CV sur des CV-thèques
- Créer un profil sur des sites d'emploi généralistes ou spécialisés
- S'inscrire sur les sites d'entreprises
- Envoyer des candidatures par e-mail
- Rejoindre un réseau social professionnel

▀ Les actions complémentaires

- Rejoindre un réseau social et développer ses contacts
- Utiliser les forums de discussion
- Créer un site Internet ou une page personnelle

▀ Les autres actions à effectuer

- Assurer le suivi de vos candidatures
- Surveillez ce qu'on dit de vous sur Internet
- Enquêter sur les employeurs avant de postuler
- Vérifier que votre équipement informatique est à jour

Passez à l'action !

Internet est aujourd'hui le premier outil de recherche d'emploi. Sachez profiter de toutes les ressources de cet outil incontournable pour affiner votre projet professionnel, trouver des contacts et décrocher votre futur emploi. Attention tout de même, car Internet délivre tellement d'informations qu'il est parfois facile de s'y perdre. Organisation et rigueur vous seront nécessaires pour tirer le maximum de bénéfices de cet outil.

Lexique

● **Alias**

Pseudonyme visant à cacher l'identité d'un internaute (par exemple : un employeur sur une annonce).

● **Adresse électronique/e-mail**

Équivalent internet de l'adresse postale, elle vous permet de recevoir des e-mails avec du texte, des photos ou des vidéos par exemple via un service de messagerie (Gmail, Hotmail, Free, Wanadoo...).

● **Forum de discussion**

Messagerie électronique qui autorise plusieurs utilisateurs à dialoguer ensemble sur un serveur autour de sujets communs. Les utilisateurs peuvent lire les messages rédigés par d'autres abonnés et y répondre soit collectivement - soit par le biais de leur boîte e-mail personnelle. Il peut y avoir des forums sur les jobs d'été, l'emploi des cadres...

● **Liste de diffusion**

C'est une liste d'adresses e-mail de personnes intéressées par le même sujet que vous. Quelqu'un envoie une lettre qui est reçue par tous les membres de la liste. Chaque fois que vous (ou un autre membre) postez une réplique sur la liste, elle est distribuée dans la boîte e-mail des autres membres.

● **Mot(s)-clé(s)**

Mots ou ensemble de mots que l'on inscrit dans un moteur de recherche pour définir l'objet recherché.

● **Moteur(s) de recherche**

Serveurs Internet dédiés à la recherche d'informations, ils fonctionnent comme des annuaires regroupant dans des bases de données les noms, adresses et descriptions des sites indexés. Pour faire une recherche, il suffit de taper un ou plusieurs mots-clés. Le plus important aujourd'hui est Google.

● **Poster**

Opération consistant à diffuser un message dans un forum de discussion ou un blog pour qu'il soit accessible au plus grand nombre.

● **E-mail (ou courriel)**

L'e-mail ou mail est un courrier électronique qui peut être rédigé en texte brut ou en HTML.

● **Smiley ou émoticone**

Il s'agit d'un symbole ou d'une suite de ponctuations destinés à préciser le ton d'un texte. À éviter.

- **Virus**

Petits programmes malveillants dont l'objectif est de gêner le fonctionnement (on dit "infecter") du plus grand nombre d'ordinateurs possibles. Il est indispensable de posséder un antivirus pour les repérer et les éliminer.

- **Accusé de réception**

Message standardisé, souvent automatique, avertissant un expéditeur que son message a bien été reçu par le destinataire.

- **HTML**

Langage informatique qui permet de créer des pages Internet.

- **CV-thèque**

Une CV-thèque est une banque de CV qui permet à des recruteurs d'effectuer des recherches multicritères (mots-clés, compétences, expériences) à l'intérieur des CV postés par des candidats.

- **Blog**

Journal sur Internet qui permet de publier des articles ou billets de façon anti-chronologique.

- **E-réputation**

L'e-réputation est l'image que les internautes se font d'une personne à partir des informations présentes sur Internet.

- **Réseaux sociaux/professionnels**

Ensemble de sites Internet permettant de se constituer des réseaux d'amis ou de connaissances professionnelles.

- **Buzz**

Phénomène de bouche à oreille qui s'est fortement développé avec Internet et l'e-mail. Il s'agit de faire parler d'un produit, d'un service,... d'un candidat au plus grand nombre de personnes possible.

- **Site d'emploi**

Site Internet proposant des offres d'emploi, des conseils et disposant d'une CV-thèque. Gratuits pour les candidats qui peuvent consulter et répondre aux offres, ils sont souvent payants pour les employeurs.

- **Toile**

Expression familière désignant Internet (web = toile en anglais).

L'essentiel à retenir

Les 5 erreurs à éviter

1. Se lancer dans une recherche sur trop de sites en même temps
2. Envoyer des candidatures identiques à toutes les entreprises.
3. Envoyer des fichiers trop lourds dans vos e-candidatures.
4. Ne pas mettre à jour vos profils sur Internet.
5. Faire des fautes d'orthographe ou utiliser des abréviations dans vos CV et lettres de motivation.

Les 5 astuces à utiliser

1. "Fouiller" pour trouver un contact.
2. Créer plusieurs profils en fonction des différents postes visés.
3. Utiliser toutes les ressources d'Internet pour mieux connaître les entreprises.
4. Utiliser des mots-clés pour apparaître plus rapidement dans les recherches des recruteurs.
5. Être vigilant aux noms des fichiers (CV, lettre de motivation,...) que vous envoyez.

Les 5 clés pour agir

1. Vérifier ce qui apparaît lorsqu'on tape votre nom sur un moteur de recherche.
2. Être proactif et rechercher des offres de manière sérieuse.
3. Entretenir votre capital relationnel : réseaux sociaux professionnels.
4. Trouver les bons interlocuteurs pour des e-candidatures ciblées.
5. Organiser ses recherches et gérer de près tous ses profils.

www.pole-emploi.fr

Novembre 2010

